

Melle, le 16 octobre 2026

Direction des affaires juridiques
Ola ALHUSSIN
ola.alhussin@melloisenpoitou.fr

Objet : Convocation du conseil communautaire de la communauté de communes Mellois en Poitou

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil communautaire prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 22 octobre 2026 à 18 h 30

Salle de La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne

Ordre du jour

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Affaires générales

1. Adoption du Règlement Intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou (annexe)
2. Présentation du projet de nouveau pacte de gouvernance

Direction générale

3. Information sur le plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de la communauté de communes Mellois en Poitou (annexe)

Prévention et valorisation des déchets

4. Fonds de concours aide à l'achat de broyeurs pour les communes - Attribution d'une aide à la commune de Clussais-la-Pommeraiie (annexes)

Maîtrise financière, investissements et prospective budgétaire

5. Création d'un secteur d'activité soumis à la TVA au sein du budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Grands projets

6. Relocalisation du projet de siège de la Direction du cycle de l'eau sur le site rue de la Béronne à Melle - Acquisition et vente (annexe)

Ressources humaines et dialogue social

7. Modification du tableau des emplois permanents

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 20 octobre 2026 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Fabrice MICHELET